



RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du préavis
relatif au budget du Fonds culturel Riviera

Président : Yves Depallens (PLR)
Membres : José Jorge (SOC) Absent(e) excusé(e)

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera s'est réunie à La Tour-de-Peilz, le 1er novembre 2016, afin d'étudier le budget 2017.

Présents

Blonay : Emmenegger Anne-Laure, membre
Chardonne : Pelot Jean-David, membre
Corseaux : Gayed Monica, membre
Corsier : Braganza Peter, membre
Montreux : Depallens Yves, membre
St-Légier-La Chiésaz : Brauner Stern, Vanda membre
St-Légier-La Chiésaz : Jolivat Isabelle, suppléante
La Tour-de-Peilz : de Gautard Rayroud Antoinette, membre
La Tour-de-Peilz : Valotton Jacques, membre
La Tour-de-Peilz : Brüssow Margareta, suppléante
Vevey : lamartino Anna, membre
Vevey : Roshier Darren, membre
Veytaux : Wicht Valérie, membre
Veytaux : Jordan Francine, suppléante

Excusés

Blonay : Balsiger Lory, suppléante
Chardonne : Chibrac Catherine, suppléante
Corseaux : Trüb Roberto, suppléant
Corsier : Lanzilotta Agostino, suppléant
Jongny : Pittet Dominique, membre
Jongny : Joye André, suppléant

Montreux : Jorge José, membre
Montreux : Baumann Juliane, suppléante
Vevey: Bonjour Pierre suppléant

Le Conseil administratif était représenté par :

Présents

M. Jean-Baptiste Piemontesi président du FCR, conseiller municipal à Montreux
Mme Colette Rossier cheffe du Service des affaires Intercommunales de la Riviera

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et introduction
2. Liste de présences
3. Budget 2017 et préavis type
4. Divers
5. Prochaine séance

1. ACCUEIL ET INTRODUCTION

Mme Antoinette de Gautard-Rayroud, présidente de la commission de gestion pour l'année législative 2016-2017, accueille l'assemblée et lui souhaite la bienvenue à La Tour-de-Peilz. Elle salue la présence de M. Jean-Baptiste Piemontesi, président du Conseil administratif du Fonds culturel Riviera et de Mme Colette Rossier, cheffe du Service des affaires intercommunales de la Riviera.

Plusieurs documents sont remis aux commissaires, soit la convention du FCR, la liste des institutions bénéficiaires et une note relative au rôle de la commission intercommunale de gestion.

2. LISTE DE PRÉSENCES

Voir page précédente.

3. BUDGET 2017 ET PRÉAVIS TYPE

En préambule au budget, Mme Rossier présente et explique le contenu des différents documents distribués en début de séance. Le budget est ensuite passé en revue et commenté, puis la présidente ouvre la discussion sur le préavis et le budget. Mme Rossier nous rappelle que chaque commune contribue à alimenter le Fonds Culturel à raison de Fr. 48.- par habitant. Même si ce montant n'a pas évolué depuis 2003, les

recettes à distribuer aux différentes institutions augmentent grâce à l'évolution croissante de la population. Elle nous donne également une brève explication du fonctionnement de chaque commune par rapport au préavis.

Mission du Fonds culturel Riviera – les institutions intégrées

M. Piemontesi nous rend attentifs au fait que la première mission du Fonds culturel Riviera est de soutenir des institutions à caractère régional (comme la Saison culturelle et le Théâtre de Vevey), afin de promouvoir l'offre culturelle de la Riviera. Les institutions présentent une demande chaque année et le montant attribué à chacune peut varier. De manière générale le montant a été maintenu au même niveau pour les institutions fortement subventionnées et un effort a été fait ces dernières années pour augmenter la subvention aux institutions à petits budgets. Il se peut aussi qu'une institution soit sortie du Fonds si elle ne correspond plus aux critères (le côté artistique, p. ex.).

Soutiens ponctuels et évènements spéciaux

Suite à plusieurs questions à ce sujet, il est précisé qu'en plus du soutien du FCR pour les institutions intégrées, la marge restante est attribuée aux différentes demandes de soutien ponctuel ou évènements spéciaux (p.ex. anniversaire d'une association). Ce genre de soutien sera plutôt ciblé sur un événement en particulier et non sur l'institution elle-même.

Afin d'obtenir un soutien de la part du FCR, les associations doivent remplir certains critères et faire leur demande en respectant les délais. Toutes ces informations peuvent être consultées sur le site du SAI.

Une association qui a fait ses preuves et reçoit un soutien ponctuel depuis plusieurs années pourrait devenir une institution intégrée au Fonds, pour autant qu'elle obtienne l'approbation des 10 municipalités.

Mission de la commission

Suite à plusieurs questions et remarques de commissaires, M. Pelot nous rappelle que notre rôle est de contrôler que le FCR fonctionne et que nous n'avons aucun pouvoir décisionnel. Nous pouvons également faire des propositions, mais nous ne pouvons pas nous prononcer sur la gestion des institutions, ce qui est du ressort du CA. Ceci étant, il considère que le fonds est très bien géré et qu'il constitue un outil exceptionnel pour soutenir l'offre culturelle de la région.

A l'issue de la discussion, la présidente passe au vote.

Les membres de la commission de gestion adoptent le budget 2017 du Fonds

culturel Riviera à l'unanimité.

4. DIVERS

Il est demandé pourquoi le rapport reçu par les communes lors des différents conseils communaux n'est pas signé par les membres de la commission. Mme Rossier répond que ceci est dû aux délais importants que cela engendrerait, mais que le rapport signé par la présidente et la secrétaire de la commission se trouve au SAI et que cet original peut y être consulté.

5. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance est fixée au mardi 2 mai 2017, à 18h30, à La Tour-de-Peilz.

La présidente clôt la séance en invitant l'assemblée à partager le verre de l'amitié et remercie M. Piemontesi et Mme Rossier pour les réponses apportées aux questions des commissaires.

Conclusion

En conclusion, c'est à l'unanimité des membres que la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera vous recommande, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les membres des Conseils communaux, d'approuver le budget 2017 du Fonds culturel Riviera, tel que présenté.

Pour la Commission :

La Présidente : Antoinette de Gautard-Rayroud, La Tour-de-Peilz

La Secrétaire : Valérie Wicht, Veytaux

Veytaux, le 11 novembre 2016

1 oui, 0 non, 0 abstention, 0 bulletin blanc.

Le président-rapporteur
Yves Depallens (PLR)